

Filière bovine française :

Ouverture des frontières turques, une réalité durable ? sous quelle forme ? pour quels produits ?

M. Hamza BOZADA
Chef de secteur Agriculture
Affaires européennes et multilatérales
Ambassade de France en Turquie
Service Economique Régional d'Ankara

Turquie



CONTEXTE:

I – Croissance rapide du PIB

- 73 millions d'habitants ;
- 17^{ème} économie mondiale, membre du G-20 ;
- PIB: 618 Mds USD (2009), estimation 2010 environ 760 MdsUSD ;
- Croissance moyenne du PIB (2005-2008): +5%
- Croissance 2009: -4,7% ;
- Croissance 1^{er} trim 2010 (11,8%), 2^{ème} trim (10,2%), 2010 (estimation ≥ 8%)
- PIB/habitant passé de 7 000 à 10 500 USD, soit une croissance de 50% (2005-2008), PIB/hab. 2010 ≥ 10 000 USD.

CONTEXTE

II – Baisse du cheptel bovin et ovin

	1991	2009
Bovins (tête)	12 321 073	10 812 165
Viande bovine (ton)	628 148	326 312
Ovins-Caprins(tête)	51 196 538	26 877 793
Viande O-C. (ton)	167 766	85 308
Viande de poulet (t)	282 038 (1995)	1 323 557
TOTAL VIANDE B-O	795 914	411 620

Quelques chiffres

	Turquie
Rendement en viande de la carcasse bovine (kg)	197
Rendement en viande de la carcasse ovine (kg)	15
Consommation de lait par personne (litre)	25
Consommation de viande par personne ((kg)	25
Consommation de viande bovine par personne (kg)	10
Consommation de viande ovine-caprine par personne (kg)	2
Consommation de viande blanche par personne (kg)	13
Consommation de protéine animale par personne (kg)	17

III – Un secteur peu développé et peu organisé

- La part de l'élevage dans le PIB agricole est de 25% ;
- Le secteur de la viande est peu organisé (l'association des producteurs de viande rouge s'est récemment créée, ne couvre que 7 provinces pour le moment). Le processus de privatisation de l'Organisme public de la Viande et du Poisson (EBK), en 1993 (26 abattoirs ont été vendus ou fermés) a encore dérégulé le système. La privatisation arrêtée en 2005, EBK poursuit son activité aujourd'hui avec 8 abattoirs (moyens et rôle limités) ;
- **Environ 50% des abattages ne sont pas déclarés ;**
- Un projet UE visant l'inscription des bovins vient d'être terminé, un deuxième visant les ovins et caprins va démarrer ;
- Le Conseil National de Viande a été créé le 15 juillet 2010, sans trop de pouvoir.

CONTEXTE:

IV - Prix de la viande

- Constatation du gouvernement:
 - augmentation des prix de la viande de 15% dans les 3 premiers mois 2010 ;
 - augmentation de 46% lors des 12 derniers mois (mars 2009 – mars 2010), alors que l'inflation n'est que de 9,56% dans la même période. Selon le Vice-Premier Ministre, le prix de la viande a augmenté l'inflation annuelle 2009 de 1,7 points.

CONTEXTE

V - Politique intérieure

- Elections législatives – probablement **le 12 juin 2011**;
- Volonté du gouvernement de peser sur les prix de la viande

Contexte:

VI - Union douanière avec l'UE

- L'union douanière UE – Turquie ne couvre ni l'agriculture, ni la part agricole dans les produits agricoles transformés, ni les services.
- Le chapitre 13 sur l'Agriculture est bloqué ;
- La Turquie interdit l'importation dès qu'il y a une maladie déclarée à l'OIE (ESB - depuis 1996, FCO) ;
- La Turquie n'a pas respecté son engagement découlant de l'accord 1/98 pour l'importation de 19 000 tonnes de viande bovine et d'animaux vivants de l'UE/an ;
- Une nouvelle loi sur les services vétérinaires, phytosanitaires et alimentaires a été adoptée, les décrets d'application sont attendus. La Turquie s'est engagée à ouvrir les importations dans un délai d'un an et demi, lors de l'ouverture du chapitre 12 en juin dernier.

DECISION

Importation

- 1) Par EBK, de viande bovine, de bovins d'abattage et d'engraissement (contingent de 100 000 tonnes à droits réduits, jusqu'au 31/12/2011) ;
- 2) Par le secteur privé, sans limitation de délai et de quantité. Les abattoirs, les ateliers de découpe de 1ère catégorie, les installations de transformation de viande et celles de la restauration collective sont éligibles, soit directement, soit par le biais d'un importateur.
- 3) Les droits de douanes variant de 135 à 225% pour les animaux vivants et la viande ont été baissés à 0 - 40% (tableau suivant).

Débat:

Ministre → spéculations de grosses fermes d'engraissement qui retardent les abattages, le Minagri n'a pas de pouvoir sur le contrôle des prix.

Engraisseurs: → hausse des prix des matières premières pour l'alimentation animale (représente 70% des coûts dans l'élevage turc), législation OGM, retard du Minagri à réagir, hausse des prix des maigres (150€ dans l'UE, 600€ en Turquie), abattages massifs en 2008 suite à la baisse des prix du lait, exportations d'animaux vivants vers le MO etc...

**Droits de douanes à l'importation de viande bovine, ovine et de bovins
d'abattage**
(annexe du décret n° 2010/1155 publié au JO du 22 décembre 2010)

Position douanière	Produit	Droit de douane (%)		
		UE AELE	Bosnie-Herz.	Pays tiers
0102.90.05.00.00	Bovins (poids n'excédant pas 80kg)	0	0	0
0102.90.29.00.00	Autres (poids : 160 – 300 kg)	0	0	0
0102.90.49.00.00	Autres (poids excédant 300 kg)	0	0	0
0102.90.51.00.00	Destinés à la boucherie	40	40	40
0102.90.61.00.00	Destinés à la boucherie	40	40	40
0102.90.71.00.00	Destinés à la boucherie	30	30	30
0104.10.30.00.00	Agneaux (jusqu'à l'âge d'un an)	20	20	20
0104.10.80.00.00	Autres	20	20	20
0201.10.00.00.00	Viande bovine fraîche ou réfrigérée, carcasse et demi carcasse	30	30	30
0201.20.20.00.00	Quartiers dits « compensés »	30	30	30
0201.20.30.00.00	Quartiers avant attenants ou séparés	30	30	30
0201.20.50.00.00	Quartiers arrière attenants ou séparés	30	30	30
0202.10.00.00.00	Viande bovine congelée, carcasse ou demi-carc.	30	30	30
0202.20.10.00.00	Quartiers dits « compensés »	30	30	30
0202.20.30.00.00	Quartiers avant attenants ou séparés	30	30	30
0202.20.50.00.00	Quartiers arrière attenants ou séparés	30	30	30
0204.10.00.00.00	Carc. ou demi-carc. d'agneaux fraîch. ou réfrig.	30	30	30
0204.21.00.00.00	Carcasses ou demi carcasses	30	30	30
0204.30.00.00.00	Carcasses ou demi carcasses d'agneaux congel.	30	30	30
0204.41.00.00.00	Carcasses ou demi carcasses ovines congelées	30	30	30

DECISION

Pays UE éligibles

- 1) Viande bovine ➡ tous pays UE (sauf Bulgarie, Roumanie, Chypre);
- 2) Animaux vivants ➡ Estonie, Lituanie, Lettonie, Hongrie, Finlande (hormis Northern Ostrobothnie), Suède (hormis Vastmanland), Grèce (hormis Kilkis, Pella, Thessaloniki et Serres), Autriche (restrictions régionales).

DECISION

Prix à l'importation, appels d'offres EBK

- 20/5/2010 ➡ 8 000 tonnes de bovins d'abattage, Khaled Hijazi (Jordanie): 29 730 000USD (3 716 \$/t);
- 14/6/2010 ➡ 4 000 tonnes de bovins d'engraissement, Khaled Hijazi : 16 750 000 USD (4 187 \$/t);
- 1/7/2010 ➡ 4 000 tonnes de bovins d'abattage, Khaled Hijazi : 14 550 000 USD (3 637 \$/t);
- 15/7/2010 ➡ 50 000 tonnes de bovins d'abattage, Khaled Hijazi: 200 297 500 USD (4 006 \$/t);
- 27/9/2010 ➡ 10 000 tonnes de bovins d'abattage,

DECISION

Viandes et abattoirs éligibles

- Animaux âgés de moins de 30 mois (inclus)
- Carcasses, demi-carcasses ou quartiers. La position 0201 30 00 (désossée) ne figure pas dans les produits importables.
- Pas d'exigence sur le sexe des animaux (la ministère Turc n'a pas d'objection à l'importation de viandes de femelles)
- Abattoir agréé UE ; abattage par lot d'animaux ; abattage sous le contrôle de vétérinaires officiels turcs
- l'établissement **d'entreposage** doit comporter à minima une zone réservée aux produits exportés en Turquie ;

DECISION

Exigences sanitaires turques: Attestation complémentaires au certificat sanitaire

- Attestation de mise sur le marché (date d'abattage, de réfrigération, de congélation, températures de refroidissement, de congélation, de conservation, de transport. Attestation de produits aptes à la consommation humaine) ;
- Certificat d'origine et certificat sanitaire vétérinaire attestant que les viandes importées proviennent d'animaux nés et élevés dans le pays ;
- Certificat de suivi du programme de résidus et d'hormone et d'antibiotique ;
- Certificat de test ESB (**test obligatoire quelque soit l'âge des animaux**) ;
- Chaque carton de viande doit comporter le n° individuel des bovins abattus.
- POUR PLUS DE DETAIL, VOIR SITE EXPADON

DECISION: Bilan

- Les appels d'offres conclus et approuvés d'EBK s'élèvent à 68 500 tonnes, essentiellement de bovins d'abattage (équivalent de 140 000 têtes), qui seront effectivement importés à la fin 2010, dont 80 000 têtes viennent d'Uruguay. Le secteur privé a importé 50 000 têtes.
- EBK a obtenu l'autorisation pour importer 6 000 tonnes de viande, le privé 400 000 tonnes dont 40 000 tonnes effectivement importées.
- 129 839 têtes de bovins d'abattage ont été importés, dont 60% par le secteur privé (EKER) .
- Coût de la viande importée 5,25 – 5,50€/kg (EKER) ;
- **Prix de la viande bovine le 04/01/2011:**
 - Viande hachée ➡ Carrefour: 10,45 – 12,99 €/kg, EBK 8,00 €/kg;
 - Viande en morceau ➡ Carrefour: 10,45 – 14,45€/kg, EBK 9,00€/kg, - Objectif Ministre EKER: 11€/kg
 - Steak ➡ Carrefour: 13,45 – 16,95€/kg, EBK: 11,00€/kg.
- La Turquie a importé environ 400 000 moutons pour la fête de sacrifice, qui

PERSPECTIVES

- **Priorité sur le contrôle des prix, par le biais des importations de viande bovine (ETEINDRE LE FEU à court terme).** Le Ministre turc de l'Agriculture, M. EKER a déclaré qu'il n'était pas encore satisfait du niveau des prix de la viande hachée et celle en morceau (qui n'ont baissé que 18-19% depuis avril dernier,) et a annoncé que les importations allaient se poursuivre;
- **Jusqu'à quand?** Sans limite pour le moment, mais probablement jusqu'aux élections (12 juin), avant ou après;
- **Prétexte:** protection des consommateurs;

PERSPECTIVES

- Probablement avant ou après les élections l'importation de viande pourrait s'arrêter (par déclaration d'une date limite ou plutôt par la hausse des droits de douanes à leurs niveaux initiales) et pourrait laisser la place aux importations de bovins d'engraissement et de reproducteurs;
- La profession insiste beaucoup pour l'ouverture des importations d'origine européenne, notamment des pays tels que la France et l'Allemagne qui disposent d'une capacité importante d'exportation, pour répondre à la demande interne d'animaux d'engraissement et de reproducteurs, de plus en plus croissante.
- Le Ministère souhaite procéder par étape.

PERSPECTIVES

Incitation turques à l'élevage

- 690 M€ de soutien à l'élevage en 2011:
 - élevage, veau, ovin, caprin, fourrage, engraissement, lutte contre les maladies, utilisation des services vétérinaires, protection races locales, production de poudre de lait;
 - prise en charge par l'Etat de 40% de l'investissements de l'élevage (laitier) dans l'est et le sud-est du pays (reproducteurs, équipements);
 - crédits à 0% d'intérêt, avec 7 ans de remboursement, accordés par la Banque Agricole turque à l'élevage de reproducteurs (lait-viande) de génisses reproducteurs (crédits de jusqu'à 3.750.000€), de bovin et ovin/caprin, ainsi qu'à l'élevage d'engraissement bovin et ovin/caprin (1 400 M€ de demande de crédits enregistrées au 25 décembre 2010);
 - nouvelles incitations sont attendues pour la production ovine.

MERCI